

**UNITED NATIONS RESEARCH INSTITUTE FOR
SOCIAL DEVELOPMENT**

DP 69

**Les politiques publiques
en matière de forêts dans l'Afrique
francophone subsaharienne**

José Trouvé

UNRISD Discussion Papers are preliminary documents circulated in a limited number of copies to stimulate discussion and critical comment.

October 1995

The **United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)** is an autonomous agency that engages in multi-disciplinary research on the social dimensions of contemporary problems affecting development. Its work is guided by the conviction that, for effective development policies to be formulated, an understanding of the social and political context is crucial. The Institute attempts to provide governments, development agencies, grassroots organizations and scholars with a better understanding of how development policies and processes of economic, social and environmental change affect different social groups. Working through an extensive network of national research centres, UNRISD aims to promote original research and strengthen research capacity in developing countries.

Current research themes include: Crisis, Adjustment and Social Change; Socio-Economic and Political Consequences of the International Trade in Illicit Drugs; Environment, Sustainable Development and Social Change; Integrating Gender into Development Policy; Participation and Changes in Property Relations in Communist and Post-Communist Societies; and Political Violence and Social Movements. UNRISD research projects focused on the 1995 World Summit for Social Development included Rethinking Social Development in the 1990s; Economic Restructuring and Social Policy; Ethnic Diversity and Public Policies; Social Integration at the Grassroots: The Urban Dimension; and The Challenge of Rebuilding War-torn Societies.

A list of the Institute's free and priced publications can be obtained from the Reference Centre.

**United Nations Research Institute
for Social Development
Palais des Nations
1211 Geneva 10
Switzerland**

**☎ (41.22) 917.30.20
Fax (41.22) 917.06.50**

ISSN 1012-6511

Copyright © United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD). Short extracts from this publication may be reproduced unaltered without authorization on condition that the source is indicated. For rights of reproduction or translation, application should be made to UNRISD, Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland. UNRISD welcomes such applications.

The designations employed in UNRISD publications, which are in conformity with United Nations practice, and the presentation of material therein do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of UNRISD concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

The responsibility for opinions expressed in signed articles, studies and other contributions rests solely with their authors, and publication does not constitute an endorsement by UNRISD of the opinions expressed in them.

◆ Préface

La déforestation s'accroît dangereusement en Afrique sub-saharienne comme dans d'autres parties du monde et ses conséquences sociales paraissent de plus en plus lourdes. Ce phénomène se développe selon plusieurs processus liés principalement au développement des surfaces cultivées, à l'exploitation des forêts (au sens large) pour les besoins de bois d'oeuvre et plus encore de bois de feu ainsi qu'au développement des zones urbaines.

Ces processus mettent en jeu différents acteurs de la vie socio-économique et tout particulièrement les populations et les pouvoirs publics au plan national et local. Chacun de ces acteurs a sa propre vision du phénomène et de ses intérêts et la compréhension entre les acteurs est loin d'être le cas le plus fréquent.

Les politiques publiques jouent ainsi un rôle important non seulement pour guider les actions entreprises par le partenaire Etat, mais aussi pour influencer les conditions de la collaboration ou des confrontations entre les pouvoirs publics et les populations.

Pourtant, les visions et les approches des Etats évoluent rapidement depuis quelques années. Il est donc important de faire le point sur ces politiques. Il a été choisi, dans le cadre de ce document, de centrer le regard sur l'Afrique francophone sub-saharienne, dans laquelle les traditions législatives et institutionnelles en matière de forêt sont communes, même si les conditions écologiques et les contextes sociologiques sont variés.

Ce document a pour ambition d'examiner dans quelle mesure les nouvelles formulations représentent une réelle mutation des approches et prennent en compte les besoins, les traditions et les compétences des populations: il est aussi important d'analyser si ces politiques forestières nouvelles sont en cohérence avec les autres politiques de développement, notamment les politiques agricoles et énergétiques.

Mais au delà de leur formulation, les politiques deviennent des réalités au travers d'institutions, de projets, de moyens mis en oeuvre, de textes législatifs et réglementaires qui ne sont pas toujours à la mesure des ambitions affichées.

Dans ces conditions, comment les populations peuvent-elles percevoir ces politiques publiques et s'associer à leur mise en oeuvre ?

Autant de questions auxquelles ce document, élaboré à partir des documents écrits (publiés et non publiés) disponibles pour cette partie de l'Afrique, ne prétend pas apporter des réponses mais des éléments pour nourrir la réflexion et la discussion.

Ce document a été préparé par José Trouvé, consultant à l'UNRISD, dans le contexte du projet de recherche sur la Dynamique sociale du déboisement dans les pays en développement.

Dharam Ghai, Directeur
octobre 1995

◆ Sommaire

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1. LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE FORETS ET LEUR MISE EN OEUVRE | 4 |
| ♦ 1.1 - Les politiques | 4 |
| 1.1.1 - Les plans généraux et les programmes spécifiques | 5 |
| 1.1.2 - La législation | 14 |
| ♦ 1.2 - Les moyens financiers mis en oeuvre | 17 |
| ♦ 1.3 - L'organisation de l'action | 20 |
| 1.3.1 - Les services forestiers et le personnel | 20 |
| 1.3.2 - Les projets spécifiques concernant la forêt | 23 |
| 1.3.3 - Les actions communautaires ou traditionnelles | 25 |
| ♦ 1.4 - Cohérences et incohérences des politiques de développement | 26 |
| 1.4.1 - Politiques forestières et politiques agricoles | 26 |
| 1.4.2 - Politiques forestières et politiques énergétiques | 28 |
| 1.4.3 - Les incohérences dans la mise en oeuvre de la politique forestière | 28 |
| 2. LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES POPULATIONS CONCERNÉES | 29 |
| ♦ 2.1 - La compréhension des politiques publiques par les populations rurales | 30 |
| ♦ 2.2 - Le développement de l'agro-foresterie | 34 |
| 3. REFLEXIONS POUR LA DISCUSSION ET LA RECHERCHE | 37 |
| ♦ 3.1 - Les contraintes à la mise en oeuvre de la politique forestière du côté des populations | 37 |
| ♦ 3.2 - Les contraintes des pouvoirs publics | 39 |
| ♦ 3.3 - Globalement | 40 |
| ♦ 3.4 - Les perspectives | 41 |
| ♦ Eléments bibliographiques sélectifs concernant les politiques forestières publiques | 42 |

◆ Liste des abréviations

| | |
|------------------------|--|
| AEF | Afrique Equatoriale Française |
| AOF | Afrique Occidentale Française |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BIT | Bureau International du Travail |
| CARDER Rural | Centre d'Action Régional pour le Développement |
| CCCE | Caisse Centrale de Coopération Economique |
| CENADEFOR | Centre National pour le Développement Forestier |
| CFD | Caisse Française de Développement |
| EPIC Commercial | Etablissement Public à Caractère Industriel et |
| FAO | Food and Agriculture Organisation |
| FED | Fonds Européen du Développement |
| FRCF | Fonds de Reconstitution du Capital Forestier |
| OAPF | Opération Aménagement et Production Forestière |
| OARS | Opération d'Aménagement de la Région de Sikasso |
| ODEF | Office de Développement des Forêts |
| ONADEF | Office National de Développement des Forêts |
| ONAREF | Office National de Régénération des Forêts |
| PAFT | Plan d'Action Forestier Tropical |
| SAILD Développement | Service d'Afrique aux Initiatives Locales de |
| SODEFOR | Société de Développement des Plantations Forestières |

INTRODUCTION

La déforestation et les actions entreprises pour l'enrayer mettent en jeu cinq grandes catégories d'acteurs dans les pays de l'Afrique sub-saharienne:

- les habitants des zones rurales en tant qu'agriculteurs ou éleveurs et en tant que consommateurs de bois de chauffe (ou de charbon de bois) et de bois d'oeuvre,
- les habitants des zones urbaines en tant que consommateurs de bois de chauffe (ou de charbon de bois) et de bois d'oeuvre,
- les pouvoirs publics définissant des politiques de développement, entreprenant des projets (souvent avec l'aide d'organisations internationales ou d'aide bilatérale) et faisant appliquer des réglementations pour les mettre en oeuvre,
- les organisations non gouvernementales (ONG), locales ou étrangères (dont certaines bénéficient de l'appui d'organisations internationales ou d'aide bilatérale), qui jouent de plus en plus un rôle clef dans les initiatives et les actions concernant les problèmes de déforestation,
- des entrepreneurs privés (de toutes tailles et de tous statuts), intervenant dans l'exploitation du bois, dans sa transformation et sa commercialisation.

Les motivations et les attitudes de chacun de ces groupes ont un impact sur la déforestation et la reforestation. Mais il faut aussi prendre en compte les relations entre ces acteurs, l'alliance de leurs intérêts et de leurs projets comme les contradictions et les conflits qui peuvent surgir entre eux; ces relations amplifient fortement les phénomènes observés, dans le bon ou le mauvais sens.

Pour mieux appréhender l'impact des comportements des acteurs et de leurs relations, il est utile d'étudier les politiques et les stratégies de chacun des groupes et les réactions de chacun des autres.

Dans cette optique, il a été entrepris de faire le point sur les politiques publiques en matière de forêt dans les pays francophones de l'Afrique sub-saharienne. **Le présent document ne tente donc d'analyser qu'une partie des problèmes évoqués précédemment, à savoir les politiques de l'Etat, la réaction des populations à ces politiques et le rôle que jouent les ONG par rapport à ces politiques publiques.**

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large conduite à l'UNRISD sur les dynamismes sociaux de la déforestation, recherche qui a donné lieu à la publication de différentes études de cas mais aussi **d'un document de synthèse élaboré par Solon Barraclough et Krishna Ghimire. Dans sa première partie, ce document de synthèse traite en profondeur des aspects conceptuels et des dimensions de ce sujet.** Le présent document se réfère directement à cette réflexion de base et ne traite

donc pas cet aspect pour lequel les lecteurs intéressés voudront bien se reporter au document de synthèse mentionné.

La réflexion sur les politiques publiques en Afrique francophone subsaharienne s'appuie plus particulièrement sur des informations collectées dans quatre pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali et Zaïre), ainsi que sur des informations plus générales concernant d'autres pays, tant de l'Afrique Centrale que de l'Afrique de l'Ouest.

Le présent document¹ tente en premier lieu de présenter comparativement les principaux éléments qui se dégagent concernant:

- les politiques forestières des Etats de l'Afrique sub-saharienne et leur expression en termes de plans, de législation, de moyens d'actions mis en place,
- l'organisation des actions publiques au travers des services courants et des projets, de la mobilisation des populations et de la réglementation des initiatives privées,
- les relations qui s'établissent entre les politiques publiques et les populations concernées.

Il a aussi pour ambition, non pas d'apporter des réponses, mais tout au moins d'aider à formuler sur chacun des points ci-dessus, certaines questions importantes en termes de développement social. Il s'agit en particulier d'examiner:

- dans quelle mesure les politiques formulées prennent réellement en compte les besoins, les préoccupations, les traditions, les compétences, et les conditions de vie des populations,
- si les politiques forestières, telles qu'elles sont conçues et mises en oeuvre, sont cohérentes avec les autres politiques de développement retenues par les pouvoirs publics (par exemple dans le domaine agricole ou dans celui de l'énergie), et avec les moyens mis en oeuvre (profils et fonctions des personnels, moyens matériels et financiers...),
- quelle idée les pouvoirs publics se font de la participation des

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/云报告?reportId=5_21649

